

COMPTE RENDU DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 26 NOVEMBRE 2020 à 20 H

Conseillers présents : Magali BESSAOU – Yves COSTECALDE – Simon GRIMAL – Elisabeth OLLITRAULT – Marie-Pierre BRUN – Jean-Philippe CAUSSE - Léo CHAUCHARD - Alain DUFIEU – Viviane GAILLAC – Simon GRIMAL - Michèle GUIBERT – Mokhtar KACHOUR – Carole RICARD - Sébastien VIDAL.

Absente excusée : Evelyne AUTHIER

ORDRE DU JOUR

- 1 – Approbation du compte rendu de séance du mercredi 28 octobre 2020
 - 2 – Réfection du terrain de foot
 - 3 – Aménagement sécuritaire rue du Haut village à Canabols
 - 4 – Achat épareuse
 - 5 – Réseau eaux pluviales au niveau du carrefour de l'Allée des Castelets / Impasse du Combal
 - 6 – Aménagement paysager du City Park
- Personnel :
- 7 – Délibération pour déterminer le taux de promotion pour les avancements de grade
 - 8 – Délibération pour mettre à jour le tableau des effectifs
 - 9 – Rectification d'une erreur matérielle – Délibération n°32-2020-1 du 26 août 2020 concernant l'achat d'une maison à la succession Bertrand
 - 10 – Projets Investissement 2021 pour demande de subventions
 - 11 – Recensement de la population 2021

Questions diverses

Comme l'autorise le Code Général des Collectivités territoriales, et notamment son article L 2121-18, Madame le Maire propose aux membres du conseil municipal qu'au vu de la situation sanitaire liée à l'épidémie de COVID 19 et du respect de la distanciation sociale, la séance du conseil municipal se déroule à huis clos.

Madame le Maire soumet le huis clos au vote.

Le conseil Municipal décide à l'unanimité, de se réunir à huis clos

1 – Approbation du compte rendu de séance du mercredi 28 octobre 2020

2 – Réfection du terrain de foot

- 3 entreprises ont été consultées sur ce sujet :

IDVERDE – COMBES - PAYSAGE CONCEPT

Mme Michèle GUIBERT responsable de la commission Associations et équipements sportifs présente les devis au Conseil Municipal.

Après discussion il est décidé de contacter IDVERDE pour avoir plus de précisions sur leur offre.

3 – Aménagement sécuritaire rue du Haut village à Canabols

Pour ce projet : des devis ont été demandés auprès de Signaux Girod et Eurovia

L'offre de Signaux Girod porte sur 2 coussins berlinois et la signalisation adaptée à mettre en place : **1 917,52 HT 2 301,02 TTC**. Cette offre comprend uniquement la fourniture et ne tient pas compte des frais de réalisation

Le devis Eurovia propose soit le coussin berlinois soit la création d'un dos d'âne en enrobés. Pour la mise en place du coussin berlinois, Eurovia préconise la création d'une dalle sur ce type de chaussée.

Coût : Eurovia

Coussin berlinois avec dalle + réfection bicouche + signalisations :
4 574,00 HT 5 488,80 TTC

Création d'un dos d'âne : **4 175,00 HT 5 010,00 TTC**

Au vu du coût de cet aménagement et avant toute décision, les Elus proposent qu'une rencontre soit organisée sur les lieux avec les riverains de cette voie. Viviane Gaillac se charge d'en informer les habitants concernés.

4 – Achat épareuse / débroussailleuse

Plusieurs entreprises ont été consultées en vue de cet achat :

CMA – ROUERQUE MOTOCULTURE - BOUSQUIE – AGRI-POLE

La plupart des devis portent sur des épareuses de la marque KUHN, seule la société AGRI-POLE propose un matériel Mc CONNEL

Tous les devis ont été communiqués à la Commission Voirie.

Mr Yves Costecalde, responsable de cette commission fait le bilan des différents devis :

L'entreprise BOUSQUIE apparaît la mieux placée pour une épareuse de la marque KUHN modèle 5045 P TD. De plus cette machine sera disponible rapidement car l'entreprise l'a en stock.

Il est décidé de passer commande pour ce matériel d'un montant de 16 800 € HT ainsi que d'une option correspondant à un châssis pour tracteur d'un montant de 2 200 € HT

5 – Réseau eaux pluviales au niveau du carrefour Allée des Castelets / Impasse du Combal

Un devis a été demandé au Cabinet Frayssinet Conseils pour étudier le problème concernant le dysfonctionnement du Réseau d'eaux pluviales dans ce secteur.

Le devis s'élève à 1 900,00 € HT 2 280,00 € TTC

Le Conseil Municipal donne son accord pour ce devis.

6 – Aménagement paysager du City Park

Les plantations ne seront pas réalisées dans l'immédiat.

L'ESAT de Sébazac a été contacté pour le mobilier : bancs et tables de pique-nique. Plusieurs bancs ou tables de pique-nique déjà installés sur la Commune ont été achetés à l'ESAT.

L'ESAT nous a fait parvenir son catalogue : les différents modèles de mobilier sont présentés au Conseil Municipal.

Les Elus choisissent de commander à l'ESAT de Sébazac :

- 2 Bancs «sentiers» à 172.68 € HT prix unitaire
- 2 Tables «Grands Causses» « 'sentiers » à 507.23 € HT prix unitaire

Personnel :

7 – Délibération pour déterminer le taux de promotion pour les avancements de grade

Il s'agit de fixer, après avis favorable du Comité Technique Paritaire en date du 14 octobre 2020, le taux permettant de déterminer, à partir du nombre d'agents remplissant les conditions pour être nommés au grade considéré, le nombre maximum de fonctionnaires pouvant être promus à ce grade.

Le Conseil Municipal à l'unanimité donne son accord pour fixer pour la durée du mandat, le taux de promotion par grade d'emploi, comme suit :

CADRES D'EMPLOIS	GRADES	TAUX (en %)
Tous	Tous	100 %

8 – Délibération pour mettre à jour le tableau des effectifs

Le précédent tableau des effectifs avait été mis à jour au 1^{er} mai 2019.

Il doit être actualisé pour intégrer les mouvements de personnel : notamment les 2 créations d'emploi :

- Adjoint Technique à temps complet
et
- Technicien territorial principal de 1ère classe à temps complet

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte, à l'unanimité des membres présents, le nouveau tableau des effectifs de la Commune de La Loubière au 1er décembre 2020.

TABLEAU DES EFFECTIFS DES EMPLOIS PERMANENTS AU 01/12/2020

Cadres d'emploi	Grades	Nombre d'emplois et durée hebdomadaire de service
Service administratif		
Attaché territorial	Attaché territorial	1 à raison de 35h hebdomadaires
Rédacteur Territorial	Rédacteur Territorial principal de 2 ^{ème} classe	1 à raison de 35h hebdomadaires
Adjoint administratif	Adjoint Administratif principal de 2 ^{ème} classe	1 à raison de 35h hebdomadaires
Service technique		
Technicien Territorial	Technicien territorial principal de 1ère classe	1 à raison de 35h hebdomadaires
Adjoint technique	Adjoint technique principal de 1ère classe	1 à raison de 35h hebdomadaires
Adjoint technique	Adjoint technique principal de 2ème classe	1 à raison de 35h hebdomadaires
Adjoint technique	Adjoint technique	1 à raison de 35 heures hebdomadaires
Ecole		
Adjoint technique	Adjoint technique	1 à raison de 35 heures hebdomadaires
Adjoint technique	Adjoint technique	1 à raison de 12.5 heures par semaine
Adjoint technique	Adjoint technique principal de 2ème classe	1 à raison de 35h hebdomadaires
Adjoint technique	Adjoint technique principal de 2ème classe	1 à raison de 28.52 heures hebdomadaires
Adjoint technique	Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	1 à raison de 28 heures hebdomadaires
Agent spécialisé des écoles maternelles	Agent Spécialisé principal de 2 ^{ème} classe des écoles maternelles	1 à raison de 29.22 heures hebdomadaires

9 – Rectification d'une erreur matérielle – Délibération n°32-2020-1 du 26 août 2020 concernant l'achat d'une maison à la succession Bertrand

Par délibération en date du 26 août 2020, le Conseil Municipal a décidé l'achat d'une maison à Lioujas par la Commune à la succession de Mr Jean-Marie Bertrand.

Or une erreur matérielle s'est glissée lors de la rédaction de la délibération. Cette erreur porte sur l'aménagement intérieur à réaliser dans cette maison et est sans influence sur l'objet principal de la délibération qui consiste en l'acquisition de la maison.

Le Conseil Municipal donne son accord pour apporter une rectification à la délibération citée ci-dessus. Il sera donc mentionné dans la nouvelle délibération que l'aménagement de la maison portera sur la création de plusieurs logements locatifs.

10 – Projets Investissements 2021 pour demande de subventions

Les différents projets à prévoir pour 2021 sont énumérés : réaménagement de la Salle des Epis - accès et chauffage de la salle de Sports - aménagement de la maison achetée à la succession Bertrand - carrefour de Campeyroux -réseau pluvial secteur carrefour allée des Castelets/impasse le Combal – réfection terrain de foot – enfouissement des réseaux

11 – Recensement de la population 2021

En ce début d'après-midi l'INSEE a adressé un mail indiquant que dans le contexte d'épidémie de Covid-19, il avait été décidé, **de reporter l'enquête annuelle de recensement prévue en 2021 à l'année 2022.**

Questions diverses

- Départs à la retraite d'Agents :
Deux Agents cesseront leurs activités prochainement :
Mme Francine Valdet (service scolaire) au 31 décembre 2020 et Mme Anne-Marie BERTRAND (service administratif) au 28 février 2021

En raison des conditions sanitaires actuelles il n'est pas possible d'organiser un pot de départ dans les semaines à venir.

Ainsi il est décidé de reporter ces moments conviviaux : en juin, à l'occasion de la kermesse pour Mme Valdet, et en février- mars pour Mme Bertrand.

- Ces dernières semaines les Agents du Service technique ont placé des plaques de dénominations de rues dans plusieurs villages.
Quelques administrés ont contacté la Mairie pour demander que certains noms de voies soient modifiés.

Le Conseil Municipal a décidé de ne pas changer les noms de rues qui ont déjà été validés lors de précédents Conseils Municipaux, après avoir fait l'objet d'échanges avec la population.

- Projet d'organiser un marché sur la place de la Fontaine à Lioujas : Mr Léo Chauchard va contacter quelques commerçants pour voir s'ils souhaiteraient participer à ce marché qui pourrait être mis en place au tout début du printemps.

Le prochain Conseil municipal est fixé au mercredi 16 décembre 2020


Le Maire
Magali BESSAOU

